



COOPERATIVE MILITAIRE  
ET PARAMILITAIRE  
D'EPARGNE ET DE CREDIT

Un outil innovant au service des  
Forces de défense et de sécurité **P. 5**

N° 3 664 du mercredi 22 mai 2024

Web: [www.lequotidienbf.com](http://www.lequotidienbf.com)  
Email: [lequotidienbf@yahoo.fr](mailto:lequotidienbf@yahoo.fr)

**Le Quotidien**  
L'Information pour Tous

Tel : 70 76 26 06 **• 200F CFA •**

# AEROPORT DE DON SIN

## « Nous travaillons à avoir une infrastructure moderne et qui soit belle », Zakaria Serge Landolo Sieba **P. 9**



**PREVISIONS SAISONNIERES  
AGRO-HYDRO-CLIMATIQUES 2024**  
**Une situation pluviométrique globalement humide en moyenne** **P. 3**

**VELLEITE D'INTERDICTION DES IMPORTATIONS  
DE SACHETS PLASTIQUES AU BURKINA FASO**  
**Des acteurs manifestent leur mécontentement** **P. 4**





## MIRIYA

**L**a Cellule économique et financière de la section de recherche a mis au jour un vaste réseau de vol d'énergie, perpétré au détriment de la Société nationale burkinabè d'électricité (SONABEL). Plusieurs quartiers de la capitale sont touchés par ce fléau, où des branchements frauduleux détournent l'électricité avant qu'elle ne soit comptabilisée par les compteurs. Ces branchements illégaux sont un défi majeur pour la SONABEL. Ces pratiques sont, faut-il le dire, illégales et dangereuses, car elles privent le pays de ressources vitales et constituent des délits graves. D'ailleurs, l'article 611-18 du Code pénal le stipule : « *est puni d'une peine d'emprisonnement de un an à dix ans et d'une amende de un million (1 000 000) à trois millions (3 000 000) de francs CFA, quiconque par quelque procédé que ce soit, soustrait frauduleusement d'un réseau de distribution de l'eau courante, du carburant, de l'énergie électrique ou toute autre énergie ayant une valeur économique ou*

*utilise frauduleusement tout produit émanant d'un appareil en vue de transmettre ou recevoir des informations* ». Mais, bien plus qu'une simple fraude, le vol d'énergie contribue à rétrécir la tirelire de la nationale de l'électricité, impactant du même coup directement l'économie nationale et le développement du Burkina Faso. Chaque kilowattheure détourné est une perte sèche pour la SONABEL, une entre-

prise déjà sous pression avec rigueur les investigations pour identifier et sanctionner tous les auteurs et complices de ces branchements illégaux. Il faut pour ce faire une synergie d'actions des populations, de la SONABEL, des forces de l'ordre et de la justice. Une campagne de sensibilisation auprès des citoyens sur les conséquences de ces actes et sur les moyens de les

dénoncer est également nécessaire. « *Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin* », dit un proverbe africain. Par ailleurs, disons-le, chaque citoyen a un rôle à jouer dans la protection de nos ressources communes. La dénonciation des branchements frauduleux ne doit pas être perçue comme une délation, mais comme un acte de civisme. La vigilance doit être de mise. La SONABEL aussi doit ouvrir l'œil sur ces mauvais comportements □

## BRANCHEMENTS ILLEGAUX

# Un défi majeur pour la SONABEL

La Rédaction



Quotidien burkinabè  
d'informations générales

Récépissé n°3725/2009/CAO/TGI/OUA/P.F  
N° INSSN :0796-9252 du 22/02/2010  
Edité par Ténakourou productions  
Tel : 25 41 99 71  
Web:www.lequotidienburkina.org  
E-mail : lequotidienbf@yahoo.fr

Directeur de Publication  
Souleymane TRAORÉ  
70 76 26 06

Rédacteur en chef  
Daouda KINDA

Rédacteur en chef adjoint  
Bouélé Philippe BATIONO

Rédaction  
Philippe Bouélé BATIONO  
Roger W. NANA  
Rodrigue LAWAKILA  
Hamidou DICKO  
Ramatou Ouédraogo

Crédit photo  
Benewindé BIDIMA  
W. Gédéon SAWADOGO  
Philippe KABORE

Maquette/Montage:  
Le Quotidien

Impression  
Ténakourou imprimerie

## PREVISIONS SAISONNIERES AGRO-HYDRO-CLIMATIQUES 2024

## Une situation pluviométrique globalement humide en moyenne

L'Agence nationale de la météorologie (ANAM), en collaboration avec la direction générale des ressources en eau (DGRE) et le Centre régional AGRHYMET, a organisé un atelier le mardi 21 mai 2024 à Ouagadougou pour restituer les résultats des prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques (PRESASS) de l'année 2024. A cet effet, les techniciens ont annoncé un début normal à tardif de la saison des pluies dans la partie Soudanienne du pays et un début précoce à normal dans sa partie Soudano-sahélienne et Sahélienne.

Par Lawakila KABARI

La saison agricole avance à grand pas avec des premières pluies assez abondante dans certaines parties du territoire national burkinabè. Afin de faire face aux aléas climatiques et permettre aux acteurs du secteur agricole de faire des choix optimaux pour aborder la saison, l'Agence nationale de la météorologie (ANAM), en collaboration avec la direction générale des ressources en eau (DGRE) et le Centre régional AGRHYMET fait des études sur l'évolution des caractéristiques de la saison des pluies. Lesquelles caractéristiques portent notamment sur la répartition spatio-temporelle des pluies, les dates de début et de fin de la saison des pluies et les longueurs des séquences sèches et des écoulements des bassins fluviaux. Les résultats desdites études ont été restitués lors d'un atelier organisé par l'ANAM le mardi 21 mai 2024 à Ouagadougou. Selon les techniciens, la saison agricole 2024 connaîtra un début normal à tardif de la saison des pluies dans la partie Soudanienne du pays et un début précoce à normal dans sa partie Soudano-sahélienne. Quant à la situation pluviométrique, ils ont indiqué qu'elle sera globalement humide en moyenne. Du reste, ils ont annoncé une fin de la saison pluvieuse tardive à tendance normale sur l'ensemble du territoire national. Dans la même dynamique, les techniciens prévoient des séquences sèches courtes à normale sur la moitié Ouest du pays tandis que des séquences sèches longues à moyenne sont attendues sur la moitié Est. Sur l'ensemble du territoire national, ils entrevoient des séquences sèches globalement longues à normal pendant la période épiaison-floraison des cultures. Relativement à la situation hydrologique des principaux bassins fluviaux au Burkina Faso, à savoir les bassins du Nakambé, de la Pendjari, du Mouhoun, du Niger et de la Comoé, il est



Le présidium lors de l'atelier de restitution des résultats des prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques 2024

attendu des écoulements globalement excédentaires à normaux. « Ces prévisions sont susceptibles d'évoluer au cours de la saison des pluies. Par conséquent, il est fortement recommandé de suivre les mises à jour qui seront faites en juin et juillet par l'ANAM et la DGRE », a-t-il déclaré. Aussi, au regard des prévisions déjà faites, un certain nombre de recommandations ont été formulées à l'endroit des populations pour faire face aux différents risques qu'ils encourent. A cet effet, pour les risques d'inondations, les techniciens ont suggéré, entre autres un renforcement de la veille et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations, de la réduction des risques de catastrophe et des aides humanitaires, le suivi des seuils d'alerte dans les sites à haut risque d'inondation, notamment dans les zones des différents bassins fluviaux du pays et le renforcement des

digues de protection et le maintien des barrages ainsi que des infrastructures routières. Concernant les risques de maladies, ils ont souhaité que les stocks de moustiquaires, d'antipaludéens et des produits de traitement de l'eau soient disponibles, une sensibilisation et une diffusion des informations d'alerte sur les maladies à germes climato-sensibles et un renforcement de la vigilance contre les maladies et les ravageurs des cultures. Pour ce qui est des risques de sécheresse, les techniciens ont recommandé de prendre en compte les critères et les dates prévisionnelles de semis afin d'éviter les resemis, d'adopter des techniques culturales de conservation des eaux et des sols, de diversifier les pratiques agricoles par la promotion de l'irrigation et du maraichage et de privilégier les variétés à cycle court dans la zone sahéenne et soudano-sahéenne ainsi que des variétés à cycle moyen



Les participants à l'atelier



Seydou Traoré, directeur de cabinet, représentant le ministre en charge des Transports

dans la zone soudanienne. Selon le directeur général de l'ANAM, Joël Zoungrana, les résultats des prévisions météorologiques intéressent tous les secteurs socioéconomiques surtout dans un contexte de changement climatique. Pour un Burkina Faso marqué par sa forte dépendance en agriculture pluviale, foi du directeur général, les prévisions saisonnières revêtent une importance capitale pour une gestion proactive et rationnelle de ses ressources en eau. Du point de vue du représentant du ministre en charge des Transports, Seydou Traoré, directeur de cabinet, les prévisions saisonnières constituent l'une des stratégies d'adaptation à la variabilité et au changement climatique. « L'élaboration et la diffusion des informations caractérisant la saison des pluies de 2024 permet aux paysans et aux autres utilisateurs finaux de faire des choix optimaux pour réussir la saison », a-t-il confié. Par ailleurs, tout en félicitant et en encourageant les différents acteurs impliqués dans la production des informations climatiques, le représentant du ministre en charge des Transports a réaffirmé son engagement à accompagner toutes les actions visant à soutenir la production et la diffusion des informations climatiques □

## VELLEITE D'INTERDICTION DES IMPORTATIONS DE SACHETS PLASTIQUES AU BURKINA FASO

### Les acteurs manifestent leur mécontentement

L'Association des importateurs de sachets plastiques biodégradables et recycleurs de déchets plastiques du Burkina Faso était face à la presse, mardi 21 mai 2024, à Ouagadougou. Ces acteurs ont manifesté leur mécontentement quant à une décision du ministre en charge de l'Environnement visant à mettre fin à l'importation, la production et la commercialisation des sachets plastiques.

Par Bouélé Philippe BATIONO

Pour sa première sortie d'envergure depuis sa création, l'Association des importateurs de sachets plastiques biodégradables et recycleurs de déchets plastiques du Burkina Faso a décidé de s'attaquer à une décision du ministre en charge de l'environnement. Celle-ci prévoit notamment l'interdiction des emballages et sachets en plastique dont la taille et le diamètre sont inférieurs ou égaux à un mètre, les emballages et sachets en plastique à usage unique ou jetable, les emballages et sachets en plastique non recyclables sur la base des technologies disponibles au Burkina Faso.

Si le projet de loi n'a pas encore été soumis à l'Assemblée législative de Transition (ALT) pour adoption, les acteurs du domaine sont eux inquiets, voire préoccupés. Ils l'ont fait savoir, mardi 21 mai 2024, lors d'une conférence de presse, à Ouagadougou. « L'objet de ce point de presse est de manifester notre mécontentement par rapport à la décision prise par le ministre de l'environnement d'arrêter nos activités relatives à l'importation, la production et la commercialisation du sachet biodégradable », a confié le secrétaire général, Seydou Zongo.

A l'en croire, une rencontre avait été organisée par la direction de l'environnement en juillet 2019 et à laquelle ils avaient pris part. Une réunion au cours de laquelle il a été question de la dégradation de l'environnement due aux sachets plastiques. « Il avait été question de suspendre l'importation, la production et la commercialisation du sachet plastique biodégradable ou alors



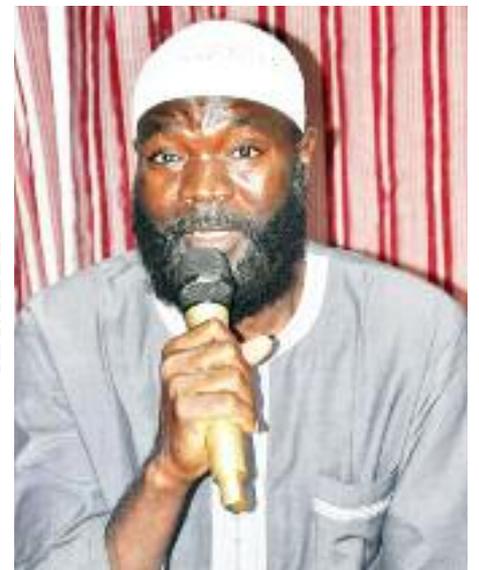
Pour les responsables de ladite association, interdire l'importation et la fabrication des sachets plastiques n'est pas la solution

de proposer des innovations. A l'issue de cette réunion, les membres de notre structure se sont concertés pour proposer des solutions d'innovation pouvant aboutir à un partenariat gagnant-gagnant », a-t-il rappelé. Et d'ajouter que plusieurs démarches ont été menées par l'association auprès du ministre afin de trouver un terrain d'entente. « Lors de notre dernier atelier, notamment le 14 mars 2024, le secrétaire général du ministère nous avait signifié qu'il devait effectuer des missions à Bobo et à Koudougou et qu'à son retour, il reviendrait vers nous afin que nous échangions

sur la question. Rien de tout cela n'a été fait et à notre grande surprise, une note a été signée pour que nous mettions un terme à nos activités », a-t-il regretté. Pour le président de ladite association, Adama Kabré, il existe de nombreuses alternatives pour pallier au problème de pollution causée par les sachets plastiques. Il a évoqué notamment le recyclage et la fabrication de divers objets d'utilité tels que des chaises, des tuiles, des meubles, des pavés... sans oublier son rôle régalien qui est l'emballage de bon nombre de choses dans la vie quotidienne des populations. En



L'association dit avoir des alternatives à la prolifération des sachets plastiques



Ph. B. BIDIMA

Le président de l'Association, des importateurs de sachets plastiques biodégradables et recycleurs de déchets plastiques du Burkina Faso, Adama Kabré

sus, il a confié que le secteur emploie des centaines de personnes et offre la possibilité à des jeunes sans emploi et à même à des Personnes déplacées internes (PDI) de s'occuper et d'avoir du travail à travers la collecte des sachets plastiques. « La vraie question, c'est comment vivre sans sachet plastique. Je pense que tous les Burkinabè utilisent au moins un sachet plastique par jour. Je suis d'accord qu'on doit abandonner certains types de sachets plastiques, mais pas les interdire tous », a plaidé le vice-président de l'association, Abel Kaboré.

Au regard des arguments divers avancés, les responsables de l'Association des importateurs de sachets plastiques biodégradables et recycleurs de déchets plastiques du Burkina Faso ont demandé au ministre de l'Environnement et à son premier responsable une rencontre afin de trouver ensemble les solutions idoines. Car estiment-ils, la suspension de l'importation des sachets plastiques n'est pas la solution □

## COOPERATIVE MILITAIRE ET PARAMILITAIRE D'EPARGNE ET DE CREDIT Un outil innovant au service des Forces de défense et de sécurité

**Le Président de la Transition, chef de l'Etat, chef suprême des armées, le capitaine Ibrahim Traoré a présidé, le vendredi 17 mai dernier, la rencontre de présentation de la Coopérative militaire et paramilitaire d'épargne et de crédit (COMIPEC) du Burkina Faso.**

**P**révue pour être fonctionnelle en 2025, la Coopérative militaire et paramilitaire d'épargne et de crédit est une initiative du Chef de l'Etat, qui vise à offrir des services financiers et non-financiers innovants aux Forces de défense et de sécurité (FDS) pour leur plein épanouissement. « Nous serons fiers de pouvoir améliorer vos conditions de vie et celles de vos familles. C'est pour cela que cette coopérative a été pensée », a déclaré le Chef de l'Etat face aux militaires et paramilitaires fortement mobilisés. Pour le capitaine Ibrahim Traoré, dans la guerre que mène le Burkina, les soldats ont besoin d'être forts aussi bien sur le plan logistique que psychologique. Et la COMIPEC, à travers les avantages qu'elle entend offrir, va permettre aux FDS de faire face aux contraintes financières liées à la mise en œuvre de leurs projets. Dans ce sens, le Président de la Transition les a invitées à investir dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, deux secteurs porteurs. « Les anciens ont bien réfléchi en mettant en place un mécanisme qui permet aux Forces de défense et de sécurité d'investir dans l'agriculture et l'élevage. Aujourd'hui, nous avons lancé l'initiative présidentielle pour



Le capitaine Ibrahim Traoré, chef de l'Etat, a présidé la cérémonie

*l'autosuffisance alimentaire et l'offensive agricole. Les militaires sont aussi concernés. Il faut que nous arrivions à produire pour aider notre peuple », a souligné le chef suprême des armées. Le ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens combattants, le Général de Brigade Kassoum Coulibaly a indiqué que l'initiative voit maintenant le jour après une analyse de la situation réelle des FDS sur le terrain et une réflexion profonde sur les voies et moyens pour améliorer substantiellement leurs conditions de vie.*

Répondant aux préoccupations des participants sur le taux d'intérêt, le statut de la COMIPEC et les facilités accordées aux adhérents, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective, Aboubakar Nacanabo a expliqué que la Coopérative s'inspire de l'idée des mutuelles basées sur le principe de la solidarité. « En réalité, c'est vous les membres qui créez votre coopérative. L'instance suprême c'est l'assemblée générale composée des membres qui décident de l'orientation à donner à la coopérative », a-t-il précisé.

Le fonds de solidarité institué, selon le ministre Nacanabo, vise à solder les créances d'un membre en cas d'incapacité totale. « C'est comme si chacun cédait une partie de son gain qu'on met dans un panier commun et qu'on va utiliser au cas où l'un d'entre nous, en tant que membre, se retrouve dans une incapacité à faire face à ses engagements », a indiqué le ministre en charge des finances. Le ministre Aboubakar Nacanabo a, en outre, insisté sur les avantages d'être membre de cette nouvelle coopérative qui aura beaucoup plus de flexibilité et dont les taux d'intérêt pour le crédit seront plus bas que ceux proposés par les banques. Les expériences du Rwanda et du Togo ont aussi été partagées à l'occasion avec les participants. « Le Rwanda a commencé avec une coopérative ; actuellement c'est une banque. Avec le soutien de l'Etat, cette banque a un niveau de fonds propre qui est plus élevé que les banques moyennes dans notre région », a indiqué le ministre Nacanabo qui précise que comme au Rwanda, « l'Etat va apporter une subvention dans l'objectif de rendre le crédit moins couteux pour les membres » □

Direction de la communication  
de la Présidence du Faso



Des acteurs lors des échanges



# L'ambassadeur Saïdou Maïga présente ses lettres de créance au chef de l'Etat mauritanien

L'ambassadeur du Burkina Faso en République Islamique de Mauritanie, Saïdou Maïga, a présenté mardi, ses lettres de créance au chef de l'État Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a appris l'AIB.

« **S**on Excellence Monsieur Saïdou Maïga a, en fin de matinée de ce jour 21 mai 2024, présenté à Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République Islamique de Mauritanie, les lettres par lesquelles Son Excellence Monsieur le Capitaine Ibrahim Traoré, Président de la Transition, Chef de l'État du Burkina Faso, l'accrédite auprès de lui », lit-on dans un communiqué de l'ambassade du Burkina Faso au Sénégal.

La même source précise que plus tôt dans la même matinée, l'ambassadeur a remis les copies



L'ambassadeur Saïdou Maïga a présenté ses lettres de créance au chef de l'Etat mauritanien

figurées de ses lettres de créance au chef de la diplomatie mauritanienne, Salem Ould Merzoug.

Selon l'ambassade du Burkina Faso au Sénégal, Saïdou Maïga a

transmis à ses hôtes, les cordiales et fraternelles salutations des plus hautes autorités burkinabè.

Il a également échangé avec eux sur de bonnes perspectives de renforcement de la coopération

entre le Burkina Faso et la République islamique de Mauritanie, dans des domaines d'intérêts communs.

Pour rappel, Saïdou Maïga a été nommé le 25 octobre 2023, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burkina Faso au Sénégal, avec compétences territoriales sur la Gambie, la République Islamique de Mauritanie, le Cap-Vert et la Guinée-Bissau.

Il a présenté ses lettres de créance à l'ex-président sénégalais Macky Sall le 28 décembre 2023 et au président gambien Adama Barrow, le 24 avril 2024 □

Source : AIB

## COOPERATION BILATERALE

# Le nouvel ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne remet les copies figurées de ses lettres de créance au chef de la diplomatie burkinabè

Dietrich Becker, ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne nouvellement accrédité auprès du Burkina Faso, a remis les Copies figurées de ses Lettres de créance à SEM Karamoko Jean Marie Traoré, ministre des Affaires étrangères de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, dans la matinée le mardi 21 mai 2024.

A l'occasion, les deux personnalités ont passé en revue la coopération entre le Burkina Faso et la République Fédérale d'Allemagne, une coopération jugée fructueuse par le chef de la diplomatie burkinabè.

Souhaitant la bienvenue et plein succès au nouveau diplomate allemand, Karamoko Jean Marie Traoré lui a signifié que le Burkina Faso apprécie le partenariat avec la République Fédérale d'Allemagne. Et pour cause, le regard de ce pays sur le Burkina Faso a positivement changé, depuis la visite de la ministre de la Coopération économique et du Développement de la République Fédérale d'Allemagne au Burkina Faso début mars 2024.

Il salue cette coopération grâce à laquelle des projets importants ont été réalisés au profit du peuple burkinabè, et invite le nouvel ambassadeur à prendre en compte la



Le nouvel ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne a remis les Copies figurées de ses Lettres de créance au chef de la diplomatie burkinabè

nouvelle donne du pays, à savoir la double crise sécuritaire et humanitaire survenue après celle du covid19. « Vous arrivez à un moment où les défis sont énormes; la crise sécuritaire a compromis certains

résultats que nous avons atteints, et nous comptons sur des partenaires comme vous pour recréer un environnement serein et relancer la croissance », a laissé entendre le ministre Traoré à l'ambassadeur allemand.

Message bien reçu par ce dernier, qui reconnaît aussi que son pays et le Burkina Faso vont maintenir leur coopération dans un contexte où la géopolitique est en pleine évolution à travers le monde.

Il dit être ouvert au dialogue, et annonce déjà un projet dans le secteur des infrastructures hospitalières au Burkina Faso.

Saluant cette bonne nouvelle, le chef de la diplomatie burkinabè dit être disposé avec tout son département, à travailler davantage pour le renforcement de l'axe Ouagadougou-Berlin.

Après la remise des Copies figurées au ministre en charge des Affaires étrangères, la prochaine étape pour l'ambassadeur Dietrich Becker, sera la présentation de ses Lettres de créance au Président de la Transition Chef de l'État □

Source : DCRP/MAEGR-BE

ASSISES NATIONALES DES 25 ET 26 MAI 2024

## Il faut que le choix du peuple transcende tout

**E**n 2022, le Burkina Faso a connu deux coups d'Etat. Le 24 janvier 2022, le président Roch Kaboré a été renversé par le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) dirigé par de jeunes militaires avec à leur tête le lieutenant-colonel Paul-Henry Sandaogo Damiba. Mais, jugé loin des attentes du peuple burkinabè et de ses frères d'armes, il sera à son tour évincé du fauteuil présidentiel par ses amis militaires 8 mois après. Ce fut l'avènement du MPSR versus capitaine Ibrahim Traoré. Très vite, il sera adopté et adoubé par une partie du peuple burkinabè. A cet effet, les 14 et 15 octobre 2022, lors des assises nationales, le peuple burkinabè a décidé de lui confier les rênes du pays et mission lui a été donnée de ramener la sécurité et la paix au pays des Hommes intègres. Très vite, ses méthodes vont trancher d'avec ses prédécesseurs, car il marche sur les traces du capitaine Thomas Sankara. Ainsi donc, il a redonné espoir au peuple burkinabè à travers ses actions sur le terrain. Mais il faut le

reconnaître, ses actions n'ont pas toujours rencontré l'assentiment de tous. Toute chose qui a conduit à la bipolarisation de la société. Ceux qui soutiennent le pouvoir sont taxés de "patriotes" et ceux qui sont contre "d'apatrides". C'est dans ce contexte que sont nés des soutiens inconditionnés du pouvoir appelés les « *waiyians* ». Ces derniers, pour la plupart, occupent les ronds-points pour, disent-ils, protéger leur champion. Même si certains par leurs agissements peuvent jeter l'opprobre sur la transition, le plus grand nombre la soutient sans trop de grabuge.

Pour eux, le capitaine Ibrahim Traoré a fait ses preuves et mérite de diriger jusqu'à ce que le pays soit pacifié. A cet effet, un petit rappel s'impose, car la transition de 2015 sur laquelle le peuple avait fondé un espoir s'est vite transformée en une poudre de perlimpinpin. C'est au vu de cela qu'une partie de la population reste un peu dubitative pour le sort réservé à cette transition. Et depuis lors, on assiste à des positions tranchées quant à la prolongation

de cette transition. Chacun y va de ses commentaires. Mais, une chose est sûre, le Burkina appartient à tous et il faudra trouver un consensus afin d'éradiquer le terrorisme qui agit comme un véritable serpent de mer. Il faut éviter les dialogues de sourd ou de galimatias et aller à l'unisson pour vaincre les apôtres du mal. Il faut le dire tout de go, certains ne veulent pas la fin de la guerre et souhaitent que le pays sombre, sans oublier ceux qui tirent leurs marrons du feu dans cette guerre. Il ne faut donc pas donner cette occasion à ces personnes d'avoir raison au risque de tous nous retrouver dans les méandres de l'enfer. Il n'y a pas de solution miracle, c'est de travailler en tandem avec nos autorités en ne cachant pas la poussière sous le tapis, pour que la paix et la sécurité retrouvent leur trône au pays des Hommes intègres. Ce n'est pas le moment de tirer sur l'ambulance, sinon ce sera un coup de Trafalgar pour tous. A cet effet, les assises nationales pointent à l'horizon.

Les 25 et 26 mai 2024, le peuple

burkinabè devra donner une nouvelle orientation à la transition dirigée par le capitaine Ibrahim Traoré. Il s'agira de faire une introspection et voir dans quelles conditions poursuivre les efforts. Pour ce faire, tous les Burkinabè de tous les bords, qu'ils soient pro ou anti transition doivent se mettre ensemble à ces assises pour que le Burkina triomphe et continue de compter dans le concert des nations. Pour ceux qui appellent à boycotter ces assises, ils feront plus de mal à ces milliers de Burkinabè dans les zones en insécurité ou ces déplacés internes qui nourrissent l'espoir de retourner dans leurs villages d'origine très bientôt. Si l'on veut des assises inclusives, transparentes et apaisées, il faut que les Burkinabè mettent de côté leurs égos, leurs intérêts pour privilégier l'intérêt général. Que le sans du dialogue, de la cohésion, de la solidarité commandent l'esprit de tous les Burkinabè pour laisser à la postérité un Burkina où il fait bon vivre □

Par Boukary BOGRE

## MANDAT D'ARRET CONTRE BENYAMIN NETANYAHU

### Les USA crient au scandale, Paris soutient l'indépendance de la CPI

La Cour pénale internationale le 20 mai 2024 à travers un communiqué, a émis un mandat d'arrêt contre le chef du gouvernement israélien, Benjamin Netanyahu et certains dignitaires du HAMAS. Une décision diversement appréciée. Les USA ont crié au scandale alors que la France a approuvé cette action de la Haye.

**C'**est inédit. La Cour pénale internationale (CPI) basée à la Haye a émis un mandat d'arrêt le 20 mai dernier contre le chef du gouvernement israélien, Benjamin Netanyahu, son ministre de la défense et certains dignitaires du HAMAS. En effet, depuis quelques mois l'armée israélienne a opéré des attaques dans la bande de Gaza faisant plusieurs morts. Toute chose qui a révolté le monde. A cet effet, de par le monde, les condamnations ont fusé de partout. Le 29 décembre 2023, l'Afrique du Sud a saisi la Cour internationale de justice (CIJ) pour accuser Israël de « génocide » dans la bande de Gaza. Prétoria a de nouveau déposé le 13 février 2024, une nouvelle requête devant la CIJ contre l'offensive israélienne à Rafah. C'est dans ce contexte que le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a déclaré, dans un communiqué, son intention de voir le chef du gouvernement israélien, Benjamin Netanyahu, son ministre de la Défense et certains dignitaires du Hamas être



Des alliés de Israël apprécié diversement le mandat d'arrêt émis contre le chef du gouvernement israélien, Benjamin Netanyahu

traduits devant sa juridiction pour des crimes de guerre présumés commis dans la bande de Gaza. « Sur la base des éléments de preuves recueillis et examinés par mon bureau, j'ai des motifs raisonnables de croire que Benjamin Netanyahu, le Premier ministre d'Israël, et Yoav Gallant, le ministre de la Défense d'Israël, portent

la responsabilité pénale de crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis sur le territoire de l'Etat de Palestine (dans la bande de Gaza) à partir du 8 octobre 2023 au moins. ». Mais Israël et le Hamas ont dénoncé chacun ces mandats d'arrêt de la CPI. Alors que certains ont salué cette action de la CPI comme l'Afrique du

Sud, d'autres notamment des alliés de l'Etat hébreux lui ont vite apporté leur soutien. En effet, le président américain, Joe Biden, principal allié d'Israël, a jugé « scandaleux » le mandat d'arrêt émis contre Netanyahu. Le président a affirmé que Israël et le HAMAS ne peuvent être logés à la même enseigne. Pour son chef de la diplomatie, Antony Blinken, le mandat d'arrêt de la CPI est « honteux » indiquant que la CPI n'a pas de « juridiction » sur Israël. De son côté, les autorités françaises, dans un communiqué, ont soutenu l'action de la CPI en évoquant « son indépendance ». « La France soutient la Cour pénale internationale, son indépendance, et la lutte contre l'impunité dans toutes les situations », peut-on lire dans un communiqué du Quai d'Orsay qui condamne les « massacres antisémites perpétrés par le Hamas ». Paris n'a pas manqué de dénoncer « le caractère inacceptable des pertes civiles dans la bande de Gaza » □

Par Boukary BOGRE

# Jean Emmanuel Ouédraogo remet 70 œuvres pour la décoration des édifices

**Le ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, Jean Emmanuel Ouédraogo, a officiellement remis 70 œuvres d'art pour la décoration des édifices abritant les missions diplomatiques et Postes consulaires du Burkina Faso à l'étranger. C'était le mardi 21 mai 2024 à Ouagadougou.**

Par Wend-Benodo Edmond YABRE



Le présidium lors de la remise des œuvres d'art



Remise symbolique d'un tableau du ministre en charge de la culture, Jean Emmanuel Ouédraogo à Jean-Marie Traoré, ministre en charge des affaires étrangères

**D**ans l'objectif de promouvoir les valeurs culturelles à travers la création artistique et de susciter la consommation des productions artistiques nationales, Jean Emmanuel Ouédraogo, ministre en charge de la culture, a présenté 70 œuvres composées de sculptures, de peintures, de photographies, de bogolan, de dessin d'art et de batik qui seront réparties entre plusieurs édifices abritant les missions diplomatiques. Ces productions, a-t-il laissé entendre, démontrent avec éloquence l'inspiration vivace et le génie des créateurs burkinabè. Il a indiqué que la 1<sup>ère</sup> édition avait permis d'acquérir 180 œuvres au profit de 31 structures. « Quant à la 2<sup>e</sup> édition, organisée en mars 2020, 88 œuvres ont été acquises et réparties entre 3 structures, et pour la 3<sup>e</sup> édition, 191 œuvres ont été acquises pour 13

départements ministériels », a affirmé Jean Emmanuel Ouédraogo. Il a expliqué que le choix stratégique de mettre exclusivement à la disposition des ambassades du Burkina cette collection, se justifie d'une part, par la volonté de faciliter l'accès des Burkinabè vivant à l'étranger aux œuvres d'art et d'autre part, à conférer une identité culturelle à ces édifices aux fins de la diffuser et de la valoriser. Au-delà de l'embellissement que procurent ces œuvres à ces locaux, précise le ministre en charge de la culture, ce sont des enseignements, des messages et des valeurs sociétales et culturelles que ces œuvres véhiculent. Il a souhaité que tels de véritables professionnels du patrimoine, le personnel des différentes ambassades bénéficiaires s'approprient ces œuvres en s'engageant à une meilleure conservation, mais aussi, en

s'attachant aux valeurs que ces œuvres incarnent. Du reste, il a rassuré que les techniciens du ministère en charge de la culture restent disponibles pour toute sollicitude. Il a également adressé ses encouragements à tous les créateurs pour les efforts quotidiens qu'ils déploient pour la promotion de la création artistique. Pour terminer, Jean Emmanuel Ouédraogo a encouragé les représentations diplomatiques du Burkina Faso à assurer une meilleure visibilité du patrimoine artistique burkinabè. En recevant cette dotation d'œuvres d'art, Jean Marie Traoré, ministre en charge des affaires étrangères, a traduit toute sa satisfaction au département en charge de la culture. Pour lui, cet acte combien noble interpelle les Burkinabè à devenir de véritables ambassadeurs de la culture burkinabè. Pour sa part, il a indiqué

qu'il mettra en œuvre un dispositif facilitant la transmission dans de meilleurs délais des œuvres aux représentations diplomatiques identifiées, tout en les engageant à garantir le plus grand soin et une meilleure exploitation à ces précieuses créations. Toujours dans la dynamique de faire la promotion des œuvres d'art, le ministre en charge des affaires étrangères a fait savoir qu'il entend organiser chaque année une exposition au sein du département au bénéfice des artistes et artisans. Exposition où, à l'en croire, seront invités les missions diplomatiques installées au Burkina Faso. En rappel, le Conseil des ministres en sa séance du 7 novembre 2012 recommandait la mise en place d'un mécanisme d'acquisition d'œuvres d'art plastique pour la décoration des édifices publics □



Quelques œuvres d'art



Les autorités lors de la visite des œuvres d'art avec l'explication d'un expert

## AEROPORT DE DON SIN

« *Nous travaillons à avoir une infrastructure moderne et qui soit belle* », Zakaria Serge Landolo Sieba

**La maîtrise d'ouvrage de l'aéroport de Donsin (MOAD) a initié une visite terrain des hommes et femmes de médias, le mardi 21 mai 2024, pour les amener à constater de visu l'avancée des travaux de ce projet dont l'inauguration est vivement attendue par les Burkinabè. A la fin de la visite, l'on peut retenir que les travaux avancent bien.**

**Par Hamidou DICKO**

**L**e Burkina Faso, depuis plusieurs années, s'est résolument engagé dans la réalisation d'infrastructures de qualité dans tous les domaines d'activités. Conscient que le développement au 21<sup>e</sup> siècle est fonction de la qualité des ouvrages, le pays des Hommes intègres veut ainsi se donner les moyens d'offrir une vie de qualité à sa population à l'image des pays développés de par le monde. C'est ainsi qu'en 2017, le pays a lancé les travaux de construction du nouvel aéroport international de Ouagadougou-Donsin, à une trentaine de kilomètres au nord-est de la capitale. D'une superficie de 4 400 hectares, le nouvel aéroport devrait permettre de soutenir le développement économique et social et participer du coup au rayonnement international du pays. Le projet comprend 5 composantes majeures dont la principale est la composante Travaux, représentant 60% du programme avec 26 lots (des 15 financés par l'Etat et ses bailleurs de fonds en maîtrise d'ouvrage publique 14 ont effectivement démarré. 5 autres des 26 projets sont en cours d'exécution). Pour un coût initial total de 436 milliards de FCFA, les travaux de cet aéroport devraient être livrés au premier semestre de 2024. Le montant actualisé en novembre 2022 du coût du projet se chiffre à environ 500 milliards de FCFA (montant qui prend en compte le renforcement et l'amélioration de la conception technique du projet, la réalisation de la voie expresse 2x2



Sur cette piste moderne de 3,5 km tous les types d'avions pourront atterrir et décoller de l'aéroport de Donsin

voies, l'incidence financière des révisions de prix des contrats existants et des travaux supplémentaires indispensables au fonctionnement de l'aéroport). Cependant, des difficultés ont émaillé l'avancement des travaux. Finalement, cette date ne pourra pas être respectée. Toutefois, à la date du 21 mai 2024, les travaux ont connu une avancée considérable. A écouter le directeur général de la MOAD Zakaria Serge Landolo Sieba, de juillet 2023 à mai 2024, le taux de réalisation des lots sous maîtrise d'ouvrage publique est passé de 65% à 86%, soit une progression de 21%. Il s'agit notamment des travaux de voiries et réseaux divers, la clôture de l'aéroport, l'adduction d'eau potable et l'assainissement côté ville, les bâtiments administratifs, les bâtiments techniques, les bâtiments de la base militaire, la piste

d'atterrissage-décollage, les voies de sortie et les parkings avions ainsi que le balisage. Suite à la résiliation en août 2023 de la Convention de concession entre le Burkina Faso et le consortium Meridiam/Aéroport de Marseille-Provence, le projet est à la recherche d'un nouveau partenaire pour la réalisation des infrastructures de traitement des passagers et du fret (aérogares), des infrastructures commerciales et connexes. Au cours de l'année en cours, le DG Zakaria Serge Landolo Sieba a rassuré que les travaux concernant les bâtiments administratifs, la piste d'atterrissage-décollage dans la perspective de la prochaine mise en service de la plateforme aéroportuaire connaîtront un achèvement. « *Le recrutement d'un nouveau partenaire ouvrant la voie au démarrage des travaux de construction de l'aérogare passagers pourrait aussi intervenir*



Zakaria Serge Landolo Sieba, DG de la MOAD

*incessamment* », a rassuré le DG de la MOAD. Des échanges sont prévus très bientôt avec des partenaires nationaux afin de susciter leur engouement autour des projets prévus pour faire de l'aéroport de Donsin une référence dans la sous-région, en Afrique et dans le monde. Des centres commerciaux, des hôtels, des écoles, des crèches, des espaces de loisirs sont autant d'ambitions de l'aéroport de Donsin. « *A l'aéroport de Donsin on ne va pas se limiter en terme de possibilités. Ce que nous n'avons pas pu faire ailleurs, il faut que nous le fassions ici* », a déclaré Zakaria Serge Landolo Sieba. Dans l'élaboration des plans architecturaux, l'aéroport de Donsin prendra en compte les aspects culturels du pays des Hommes intègres. « *Nous allons travailler à avoir une infrastructure moderne qui soit belle* », a promis Zakaria Serge Landolo Sieba □



Toutes les infrastructures réalisées bénéficient d'une garantie de 10 ans



Chaque jour, les équipes sont à pied d'œuvre pour mener à bien ce projet ambitieux

### A la découverte de cette discipline transversale

**Pour ramener un patient inconscient à la vie, on fait appel au réanimateur. Quand le chirurgien veut faire un diagnostic ou poser un acte, voici l'anesthésiste au chevet du patient pour supprimer la douleur et contrôler son sommeil. Le praticien anesthésiste-réanimateur est au plus près de notre quotidien. Ils sont pourtant un peu moins de 40 Anesthésistes-Réanimateurs au Burkina, mais la volonté du gouvernement d'augmenter ce nombre est manifeste avec l'octroi de 30 bourses de spécialisation cette année pour cette spécialité. Quel est le rôle de l'anesthésiste-réanimateur ? Comment réaliser l'anesthésie ? Doit-on la redouter ? Réponses avec Dr Salah Idriss Séif Traoré, chef du Service d'Anesthésie-Réanimation au CHU de Bogodogo.**

**L**e Quotidien : **Qu'est-ce qu'un anesthésiste-réanimateur ?**

**Dr Salah Séif Idriss Traoré :** un anesthésiste réanimateur est un médecin qui a été formé à la pratique de l'anesthésie-réanimation pour prendre en charge les patients dans les SAMU en pré-hospitalier (sur les lieux de l'accident, à domicile...), dans les services des urgences, au bloc opératoire et dans les services de réanimation.



**Qu'est-ce que l'anesthésie ?**

C'est une spécialité médicale dont l'objectif est de permettre à ce qu'un patient puisse subir un acte diagnostique ou thérapeutique lourd potentiellement douloureux sans en subir les conséquences. C'est aussi une discipline enseignée dans les établissements permettant la prise en charge des patients. Etymologiquement le mot anesthésie signifie absence de douleurs, mais outre cette absence de perception de la sensation douloureuse, il y a d'autres conséquences qu'il faut savoir gérer pour éviter les complications.

**Expliquez-nous les types d'anesthésie**

Quand la perte de la perception de la sensation douloureuse est associée à une perte de connaissance, on parle d'anesthésie générale. La personne n'a pas mal, elle est endormie, dans une sorte de coma.

Lorsque la perte de la perception de la sensation douloureuse ne concerne qu'une région de l'organisme sans perte de la conscience, on parle d'anesthésie locorégionale : on a la rachianesthésie pour les césariennes, la péridurale et les anesthésies dites locorégionales périphériques pour endormir un membre par exemple.

L'anesthésie locale est utilisée pour les interventions moins douloureuses et peu lourdes. On endort la partie à opérer.

**Qu'est-ce que la péridurale ?**

C'est un type d'anesthésie qui est beaucoup connu dans le cas de l'accouchement simple mais qui peut être utilisé pour d'autres types d'intervention. Elle consiste à mettre comme une sorte de petite perfusion dans le dos, à côté de l'enveloppe de la moelle épinière pour mettre les médicaments et rendre les

nerfs de la partie inférieure du corps insensibles à la douleur. Pour l'accouchement par voie basse, la dose est plus faible pour supprimer uniquement les douleurs en gardant la force motrice des membres. La péridurale en elle-même est sans conséquences sur la mère et le bébé. Elle n'est pas encore très répandue dans les structures de santé publique au Burkina, mais elle se fait.

**Comment faites-vous le choix du type d'anesthésie ?**

Ça dépend de plusieurs facteurs. Au niveau du patient, on tient compte de son état. S'il a par exemple une maladie qui peut contre indiquer certains médicaments d'anesthésie, ou qu'en le faisant dormir on lui fait courir des risques, on ne choisira pas l'anesthésie générale. Sa volonté et son accord comptent aussi. Il y a des patients qui ne veulent ni voir, ni comprendre et il y a ceux-là aussi qui veulent rester éveiller, le plus fréquent d'ailleurs. C'est selon le type d'intervention à faire aussi. Il y a des régions de l'organisme où on n'a pas la possibilité d'endormir et en ce moment on fait l'anesthésie générale. Si c'est une césarienne sans contre-indications, on choisira la rachianesthésie de préférence. Il y a un impératif depuis 1994 pour la pratique de l'anesthésie, une loi qui dit qu'il est obligatoire de faire une évaluation avant l'anesthésie. Ce qu'on appelle la consultation pré-anesthésique. Quand un chirurgien veut faire une intervention urgente ou programmée, l'anesthésiste doit voir le patient pour évaluer tous les risques afin de décider de la meilleure anesthésie possible, même quand il y a une urgence vitale, parce que l'anesthésie n'est pas sans risques.

**Dialoguez-vous avec le patient**

**au bloc opératoire?**

Le dialogue est permanent qu'il soit direct ou indirect. L'accueil constitue déjà un premier élément de communication. Beaucoup découvrent le bloc opératoire pour la première fois. Une fois que le patient est installé sur la table opératoire, on prépare la communication indirecte en branchant les éléments de surveillance. C'est la surveillance anesthésique qui permet de recueillir les éléments de communication que le patient nous envoie pour contrôler les effets de l'anesthésie. Si on choisit une anesthésie locale ou locorégionale, on discute avec lui pendant l'intervention. S'il est endormi, les éléments de surveillance branchés nous permettent de recueillir les signaux de l'organisme (son pouls, sa fréquence cardiaque, sa respiration, voir la profondeur du sommeil) et de communiquer avec lui indirectement.

**Les complications de l'anesthésie ?**

Nombreuses et multifactorielles. L'état du patient compte : ses antécédents, les maladies existantes... L'intervention même est un stress pour l'organisme. Des complications chirurgicales : en opérant un patient qui saigne de trop, des complications peuvent survenir. Des complications liées à l'anesthésie, parce qu'elle implique l'administration des médicaments et tout médicament a des effets secondaires pouvant retentir sur les grandes fonctions de l'organisme. En endormant quelqu'un vous mettez ces grandes fonctions en veilleuse. En fonction de l'état initial du patient, du médicament et de la dose que vous avez faite, de la réponse de l'organisme au médicament, on peut avoir des effets secondaires qui peuvent être des complications qu'il faut savoir détecter et gérer. Le patient peut être allergique au simple latex des gants ou aux antibiotiques. Le froid du bloc peut le faire frissonner et le frisson est la contraction de tous les muscles de l'organisme.

Des complications post-opératoires peuvent survenir. Des études ont montré que la majorité des complications sont post-opératoires. Si l'état du patient était grave avant l'intervention, on peut anticiper et l'amener dans un service de réanimation après l'intervention pour le prendre en charge.

**Certaines femmes se plaignent de céphalées après une césarienne**

Oui. Après une rachianesthésie, certaines femmes ont de fortes céphalées après une césarienne, de la nuque au front, atroces, qui ne sont calmées que quand elles se couchent. On peut administrer un traitement médical mais si ça persiste, on fait un geste pour soulager la patiente.

**Parlez-nous de la réanimation**

On va évoquer la médecine d'urgence d'abord, parce que la réanimation, c'est le degré le plus élevé de l'urgence. L'urgence c'est quelqu'un qui présente un problème de santé suffisamment grave dont l'évolution, si rien n'est fait, conduit à l'aggravation de son état et la mort. La réanimation c'est quelqu'un qui est dans un état de gravité tel que si rien n'est fait dans les minutes qui suivent, sa vie est en jeu. Réanimer, signifie littéralement ramener à la vie. La réanimation consiste à suppléer ou renforcer des organes défaillants d'une personne. Si vous ne pouvez plus respirer, il faut bien qu'on suppléé à votre respiration. On peut en dire de même des reins, du cœur...

**Un cas concret de réanimation?**

Vous avez cette femme qui vient pour accoucher et qui après l'accouchement saigne beaucoup. C'est suffisamment grave et à un certain moment il faut vraiment la réanimer et le plus souvent poser un geste au bloc opératoire pour arrêter le saignement. Et après il faut trouver du sang pour cette femme. Quand le sang n'est pas disponible, il faut amener la patiente en réanimation, le temps que l'organisme trouve le mécanisme de réagir au manque de sang. Quand on trouve le sang facilement, la patiente quitte la réanimation en une journée, sinon, elle est gardée plus longtemps en la mettant dans un coma artificiel pour diminuer les besoins de l'organisme, le temps de trouver le sang. Et on arrive à sauver plusieurs situations. C'est un cas parmi les plus simples. J'aime dire que la réanimation est la sécurité de l'hôpital pour tous les acteurs.

Windyam Assétou Maïga  
windyam2015@gmail.com

## SOURIRE DU JOUR

### Horoscope du mercredi 22 mai 2024



**BELIER ( 21 mars-20 avril )**  
Voilà une journée où les déplacements peuvent être fréquents, mais où vous pouvez résoudre des litiges ou des problèmes épineux grâce à votre perspicacité et votre verve.



**TAUREAU ( 21 avril-21 mai )**  
Une Lune contrariante peut vous confronter au jugement d'autrui ou à l'adversité. Au lieu de vous vexer ou de sortir de vos gonds, laissez la porte ouverte et attendez...



**GEMEAUX ( 22 mai-21 juin )**  
Voilà une journée très studieuse ou très prolifique sur le plan socioprofessionnel. D'autant que vous savez vous mettre en valeur et donner la pêche à vos collaborateurs.



**CANCER ( 22 juin -23 juillet )**  
Si vos sentiments restent dans votre tête, comment voulez-vous que l'être aimé sache que votre cœur bat si fort? Préparez-vous à sortir bientôt au grand jour!



**LION ( 24 juillet - 23 août )**  
Comment concilier les sorties entre amis et les obligations familiales? Sans doute en alternant et en faisant en sorte de ne vexer personne...



**VIERGE ( 24 août-24 septembre )**  
Aujourd'hui, pensez à contacter le plus de gens possible pour faciliter votre avancement personnel. Si vous faites valoir vos compétences, vous réussirez.



**BALANCE ( 24 septembre - 23 octobre )**  
Vous planifiez un voyage ou une formation et vous y mettez beaucoup d'enthousiasme. D'autant qu'il est probable que cela ait une suite intéressante...



**SCORPION ( 24 octobre - 22 novembre )**  
Dans la lune ou tout simplement morose, vous pressentez que vous devez changer si vous souhaitez évoluer positivement. La sagesse vous conseille la prudence...



**SAGITTAIRE ( 23 novembre - 21 décembre )**  
Comment concilier vie affective et vie spirituelle? Ce n'est pas incompatible à partir du moment où l'être aimé partage la même philosophie de vie que vous...



**CAPRICORNE ( 22 décembre- 20 janvier )**  
Prenez le temps qu'il faut pour terminer ce que vous avez commencé. Vous pourrez ensuite vous consacrer à ce projet qui commence à se former dans votre esprit...



**VERSEAU ( 21 janvier- 19 février )**  
Aujourd'hui, vos pensées vous emmènent sur la plus haute marche du podium, mais en avez-vous la capacité et les moyens? Et puis, tout en haut, on est souvent seul...



**POISSONS ( 20 février- 20 mars )**  
Aujourd'hui, vous êtes d'un tempérament assez casanier. Toutefois, vous songez à d'éventuelles escapades. Et si vous vous documentiez sur la destination de vos prochaines vacances?



### Citation du jour

«*La nation est à tout le monde, mais la religion est personnelle*». (proverbes africains)

### PHARMACIES DE GARDE DU 19 AU 26 MAI 2024

#### OUAGADOUGOU

Aéroport (25 3142 22) Amaro (25 34 33 28) Ar-rahma (25 35 09 86) Augustine (25 37 61 00) Barkwende (25 40 85 90) Boulmiougou (25 43 12 68) Cité An III (25 3319 66) Dapoya (25 3132 01) Delwindé (25 36 72 80) Denisa (71 82 76 60) Faso (25 38 19 29) Flayiri (25 40 73 44) Hamdalaye (25 34 36 94) Heera (25 31 66 10) Jabnéel (25 44 78 70) Jourdain (25 36 06 86) Karpala (25 37 14 14) Koulouba (25 31 19 18) La famille (25 43 06 85) Marlass (78 55 00 52) Martin (25 50 84 59) Meteba (25 33 53 33) Nayyira (25 48 18 41) Neima (25 35 56 82) Nemadis (25 37 30 41) Progrès (25 43 01 62) Providence (25 31 86 48) Rood Wooko (25 30 88 90) Sangoulé Lamizana (25 41 13 00) Schifeyi (25 40 27 42) Sig-Noghin (25 35 09 77) Sigri (25 41 2148) Sud (25 38 42 82) Talba (25 36 22 25) Tanko (25 35 15 57) Univers (25 41 99 65) Wati (25 38 52 92) Yobi (25 31 16 30)

#### PHARMACIES DE GARDE DE LA VILLE DE BOBO

Aoudi, Belleville, Espérance, Harmonie, Joléan, Levant, Remedis, Moderne, Sala, Sibiri, Wobi

## PAGE PMU'B

### 4+1 DU MERCREDI 22 MAI 2024

Le Croise-Laroche, grand national du trot, attelé, 2825 m, 14 concurrents

Arrêt des jeux : 11h45

Notre pronostic en 6 chevaux :  
8-14-11-12-9-7

Favoris : 8-14-11-12-9-7-2

Meilleures chances :  
8-14-11-12-9-7-2

A suivre de près : 10-3-4

Couplés : 8X (14-11-12)

14-11 14-12 11-12 2-14

Combinaison folie :  
10-11-3-4-14-8-2

"4+1" DU DIMANCHE 19/05/2024		
ARR : 5-6-8-1-12 NPO : 9 NP:00		
<b>"4+1"</b>	ORDRE :	21 950 000
	DESORDRE :	152 500
	BONUS :	7 500
	MAP "4+1" :	235 925 000
<b>Couplés</b>	CAGNANT :	19 500
	PLACE A :	4 500
	PLACE B :	11 500
	PLACE C :	9 500
MAP COUPLES :	44 641 000	
MAP GENERALE :	280 566 000	

### Les acteurs du volontariat africain se réunissent à Ouagadougou

Du 21 au 23 mai 2024, Ouagadougou accueille la première édition du Forum national des acteurs du volontariat au Burkina Faso (FONAV/BF), organisé par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) à travers le Groupement d'intérêt public - Programme national de volontariat au Burkina (GIP-PNVB). La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée le mardi 21 mai 2024, a été placée sous le patronage de Ousmane Bougouma, président de l'Assemblée législative de Transition.

Par Daouda KINDA



Le présidium à l'ouverture du forum



Les participants aux forum

**L**e thème de cette première édition est : « *Contribution du volontariat au développement socio-économique du Burkina Faso : état des lieux, enjeux et perspectives* ». Durant trois jours, les participants examineront les moyens de promouvoir le volontariat et d'optimiser son impact sur le développement du Burkina Faso. Ils discuteront de l'état actuel du volontariat, identifieront les défis et élaboreront des stratégies pour les surmonter. Ce forum rassemble des acteurs venus du Mali, du Niger, du Togo, du Sénégal et du Burkina Faso. Le ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi, Boubakar Sawadogo, a souligné que ce forum vise à réaliser un diagnostic participatif pour permettre des réformes dans les attributions et la structuration du GIP-PNVB. « *Nous voulons faire du volontariat un outil majeur pour la promotion de la jeunesse, des femmes et du développement en exploitant son plein potentiel* », a-t-il affirmé. Il a insisté sur l'importance du volontariat dans la société burkinabè, évoquant son rôle crucial dans

la solidarité, l'entraide et la citoyenneté. « *Les volontaires, par leur dévouement et leur engagement désintéressé, contribuent significativement à l'amélioration des conditions de vie, à la promotion de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, et bien d'autres secteurs* », a ajouté le ministre Sawadogo.

Ce forum intervient à un moment où le Burkina Faso a un besoin urgent de volontaires pour soutenir le développement et le bien-être des populations. Le président de l'Assemblée législative de Transition, Ousmane Bougouma, a félicité le ministre de la Jeunesse et tous les acteurs impliqués pour l'organisation de

cet événement crucial.

« *Le volontariat symbolise l'engagement, le don de soi, la solidarité et le patriotisme* », a déclaré M. Bougouma. Il a souligné la nécessité pour chaque citoyen de s'engager activement, surtout dans le contexte actuel de crise sécuritaire. « *Au-delà de la lutte contre les forces malveillantes, la participation active des jeunes au développement est indispensable, ce qui nécessite de promouvoir le volontariat et de renforcer le GIP-PNVB* », a-t-il ajouté.

Moumouni Dialla, président du Conseil national de la jeunesse, a exhorté les jeunes à utiliser leur énergie, leur intelligence

et leur potentiel pour assurer la paix et la stabilité du Burkina Faso. « *Nous avons le devoir de promouvoir la cohésion sociale, la participation citoyenne, et de consolider la paix et la sécurité* », a-t-il déclaré. Il a souligné que le volontariat est un outil essentiel pour impliquer les jeunes dans le développement national, améliorer leur employabilité et faciliter leur insertion professionnelle.

Les discussions de ce forum aboutiront à des recommandations visant à renforcer l'écosystème du volontariat et à multiplier les actions de solidarité et de patriotisme □



Photo de famille